

Réseau Européen de Développement Rural

Résumé de la troisième réunion du comité de coordination

9 décembre 2009, centre Borschette, Bruxelles

Ce document est traduit de la version originale anglaise

Présidence de la réunion

Matinée: Loretta Dormal-Marino, directrice générale adjointe en charge du Développement rural, DG AGRI

Après-midi: Jose Manuel Sousa Uva, directeur des Aspects horizontaux du développement rural, DG AGRI

1 Ouverture et introduction

Présentation

«*EN RD Annual work Programme*», par Gaëlle Lhermitte, DG AGRI.

Résumé des points essentiels de la session d'ouverture

- Pour atteindre l'objectif principal du REDR (faciliter la mise en œuvre des politiques), il est vital de renforcer le dialogue avec tous les acteurs de la ruralité.
- Pour sa deuxième année, le plan de travail du REDR a été élaboré à partir des suggestions des membres du comité de coordination, qui proposaient notamment de créer un nouveau groupe de travail thématique sur les mécanismes de mise en œuvre des politiques.
- Il est important de comprendre plus précisément ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas dans les programmes actuels, afin de tirer les leçons qui s'imposent et d'en tirer parti dans la période de programmation actuelle et les prochaines.

2 Session 1 – Présentation du progrès des groupes de travail thématiques

Présentations

- *Groupe 1: «Targeting territorial specificities and needs in rural development programmes»*, par Peggy Dieryckxvisschers, DG AGRI.
- *Groupe 2: «Links between agriculture and the wider rural economy»*, par Pierre Bascou, DG AGRI.
- *Groupe 3: «Public goods and public interventions»*, par Martin Scheele, DG AGRI.
- *«Next TWG Steps»*, par Jose Manuel Sousa Uva, directeur des Aspects horizontaux du développement rural, DG AGRI.

Résumé des points essentiels abordés lors des discussions de la session 1

Généralités

Les présidents de chaque groupe de travail thématique ont fait l'état des lieux des travaux réalisés. Les groupes de travail ont terminé ou sont sur le point d'achever la première grande phase de leurs travaux, les suivantes étant programmées au cours du second trimestre 2010.

- Les membres du comité de coordination ont évalué les travaux entrepris par les groupes de travail thématiques et présenté en détail les résultats obtenus pour l'heure. La possibilité de participer aux travaux des autres groupes et de partager des informations sur leurs premiers résultats a été appréciée. Afin d'intégrer encore mieux les membres du comité au processus de travail des trois groupes, la prochaine réunion prévoira l'organisation d'un atelier spécifique sur les groupes de travail thématiques. Cette rencontre sera consécutive à une réunion conjointe des groupes de travail thématiques, initialement prévue fin mars 2010, dont l'objectif sera de rassembler et de comparer les résultats des trois groupes.
- Une plate-forme dynamique sera développée sur le site Internet du REDR pour maintenir les liens entre les groupes de travail thématiques, les membres du comité de coordination et la Commission afin d'améliorer les échanges d'informations et de diffuser les documents produits.
- Chaque groupe de travail a une mission définie mais, dans le cadre de cette mission, de nouvelles pistes de travail peuvent être explorées pour répondre aux besoins identifiés.
- Le rôle du comité de coordination du REDR et du groupe consultatif Développement rural est clairement défini: le premier doit veiller à la mise en œuvre efficace de la politique de développement rural en mobilisant toutes les parties prenantes et le second conserve un rôle de conseiller politique.

Groupe 1

- Les premiers résultats du premier groupe de travail thématique ont fait ressortir que les programmes de développement rural interprétaient différemment la définition de «zones rurales» stipulée par l'OCDE. L'analyse a également révélé des différences dans l'identification de zones rurales dès lors qu'une définition plus sophistiquée était appliquée. Il semblerait approprié à l'avenir d'affiner le ciblage territorial de l'intervention publique. Le premier groupe de travail thématique poursuit ses travaux avec la réalisation d'études de cas et la formulation de recommandations.

Groupe 2

- Le deuxième groupe de travail thématique a consacré ses travaux à l'évaluation des liens qualitatifs et quantitatifs (amont et aval) entre le monde agricole et les autres secteurs économiques dans 18 régions de l'UE.
- Ces travaux pourraient être enrichis par l'intégration d'aspects spécifiques tels que: i) le rôle des paiements directs dans le développement des régions considérées; ii) la façon dont les paiements directs sont pris en compte dans la classification des régions (selon la méthodologie utilisée par le groupe); iii) la contribution de l'agriculture à la mise à disposition de prestations sociales (création de biens et de services sociaux). Le premier aspect sera intégré aux prochaines phases des travaux du groupe de travail, qui seront consacrées aux cadres institutionnels et aux instruments politiques des États membres. L'analyse plus approfondie de la mise à disposition de «biens sociaux publics» pourra faire l'objet de discussions lors de la prochaine réunion conjointe des groupes de travail thématique programmée.

Groupe 3

- Le président du groupe de travail a indiqué qu'une des premières étapes des travaux du groupe consistait à définir clairement le programme et son cadre conceptuel, afin d'établir des bases de discussion solides.
- Outre la dimension sociale de l'agriculture, d'autres aspects pourraient être intégrés aux travaux du troisième groupe de travail: i) les conflits potentiels entre le programme et les questions d'intérêt public/intérêts privés corrélées; ii) les apports du programme dans les zones d'agriculture intensive.

3 Session 2: Création d'un nouveau groupe de travail thématique sur les «mécanismes de mise en œuvre de la politique de développement rural»

Présentation

- «*Thematic Work Group 4: Delivery mechanisms of rural development policy*», Josefine Loriz-Hoffman, DG AGRI.

Résumé des points essentiels abordés lors des discussions de la session 2

- La création d'un quatrième groupe de travail thématique dédié aux mécanismes de mise en œuvre de la politique de développement rural a été abordée par les membres du comité de coordination. Ce quatrième groupe pourrait s'intéresser notamment au processus de programmation des programmes de développement rural, à leur mise en œuvre et au rôle des actions de suivi et d'évaluation.
- Les autres champs d'intérêt du groupe, à savoir la définition précise de ses plans et processus de travail, sont en cours de développement. Le concours des membres est sollicité pour identifier les questions spécifiques à intégrer à ses travaux.
- Les premières propositions de thématiques susceptibles d'être étudiées par le quatrième groupe de travail portaient à la fois sur le contenu et sur l'organisation du groupe: i) la question des frontières et des complémentarités entre le FEADER et les fonds structurels de l'UE; ii) le rôle que pourraient jouer les RRN dans l'amélioration des mécanismes de mise en œuvre des politiques de développement rural (à cet égard, les actions entreprises à ce jour en collaboration avec la politique de cohésion pourraient être prises en compte); iii) les liens possibles avec les travaux du Réseau européen d'évaluation; iv) les avantages et inconvénients de la création de sous-groupes pour traiter de sous-thématiques spécifiques; v) le maintien de connexions avec les travaux du groupe de discussion sur l'application du programme Leader, créé à l'initiative du sous-comité Leader.

4 Session 3: Travaux prospectifs sur «l'accès aux technologies modernes d'information et de communication dans les zones rurales»

Présentations

- «*Forthcoming EU digital Agenda and EU Broadband strategy: issues at stake EN RD and ICT in rural areas*», par Guido Acchioni, DG INSFO.
- «*EU Broadband strategy co-ordination and synergy with Cohesion Policy*», par Luisa Sanches, DG REGIO.

- «ICT priorities for rural development», par Nivelin Noev, DG AGRI.

Résumé des points essentiels abordés lors des discussions de la session 3

- La politique menée en matière de technologies d'information et de communication (TIC) a un impact important sur le développement rural. Les décisions exécutrices de cette politique doivent répondre aux besoins d'aujourd'hui mais aussi de demain. Certains se préoccupent du fait que les processus de prise de décision et les structures d'application des politiques de développement rural risquent de ne pas tenir la cadence très rapide de l'évolution technologique. Les choix technologiques pourraient alors bien être dépassés au moment de leur mise en œuvre. À l'heure de concevoir les programmes, il est important que les différentes autorités se coordonnent mais aussi que celles chargées de planifier le développement rural améliorent leurs compétences en matière de TIC.
- Il incombe essentiellement aux autorités de gestion de faire le lien avec les autres organisations (c'est l'un des principes de la «gestion partagée») pour définir les actions les plus appropriées. En politique de cohésion, l'approche territoriale (impliquant tous les niveaux de gouvernance dans la prise de décision) est reconnue comme importante.
- Le haut débit est reconnu par tous comme une nécessité, mais la disponibilité de réseaux de ce type ne signifie pas nécessairement que les zones rurales peuvent exploiter leurs capacités. Il est indispensable de mettre sur pied un programme «parallèle» garantissant que ces atouts sont exploités au mieux, notamment en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences. Il a été souligné que les versions 2009 des programmes de développement durable ne proposaient généralement aucune action d'introduction aux TIC.
- La question des performances (vitesse) et de la couverture des réseaux de haut débit a été soulevée. Les données sur la qualité et la pénétration de ces réseaux sont trop rares. Les informations sont fournies par les autorités nationales et les indications sur les zones régionales et rurales sont très succinctes. Il est nécessaire de mettre en place des indicateurs appropriés pour résoudre ce problème. La DG INSFO se penche actuellement sur la question.
- La position de la DG AGRI a été sollicitée sur les possibles répercussions sur la santé des radiations électromagnétiques. La Présidence a indiqué que les autres DG compétentes (par exemple la DG SANCO) seraient consultées sur ce point.
- Certaines difficultés de mise en œuvre des projets de TIC proviennent de la réglementation sur la concurrence de l'UE. L'importance de la coordination a été soulignée, entre les différentes autorités nationales compétentes mais aussi à l'échelon européen entre les différentes DG.
- La Présidence a demandé aux membres de fournir des exemples de bonnes pratiques en matière de TIC dans les États membres et des commentaires pertinents sur la mise en place de TIC dans le contexte du développement rural jusqu'à mi-février. La Présidence a clôturé la session en confirmant son intention de revenir sur ce point lors de la prochaine réunion du comité de coordination.

Point d'information: Un événement majeur autour des TIC est prévu fin 2010 ou début 2011. L'objectif sera notamment d'identifier les besoins des parties prenantes dans les ruralités en intégrant les contributions du REDR.

5 Session 4: Le point sur les activités du REDR: ses principales actions

Présentations

- «*Leader subcommittee 25 November 2009*», par Ave Bremse, représentant du sous-comité Leader / RRN estonien.
- «*Focus on Activities with National Rural Networks, NRN activity plan*», par Haris Martinos, Point de contact du REDR.
- «*Analytical work on the RDPs: Overview and proposed dissemination*», par Gaëlle Lhermitte, DG AGRI.
- «*Peak Performance: New insights into Mountain Farming in the European Union*», par Antonella Zona, DG AGRI.

Résumé des points essentiels abordés lors des discussions de la session 4

- Nécessité de garantir que les outils de communication du REDR (en particulier son site Internet) sont efficaces, que la visibilité est bonne, que les discussions au plan européen font l'objet d'une bonne communication et que la participation des réseaux est facilitée. Des fonctions spécifiques au site Internet (par exemple des alertes personnalisables par courrier électronique) pourront y contribuer, mais il ne doit pas être omis qu'aujourd'hui, l'enjeu majeur est le développement de contenu, ce qui doit être réalisé en collaboration (c'est-à-dire par tous les acteurs actifs du REDR).
- La recherche de bonnes pratiques par le REDR à l'échelle européenne doit s'appuyer sur les travaux des RRN, qui ne souhaitent pas être mis devant le fait accompli, ainsi que, par exemple, sur des sondages d'opinion. Il a été précisé que les réunions des RRN coordonnées par la politique de cohésion sont la clé d'un développement conjoint et tous les États membres sont encouragés à y participer. Il est déjà prévu d'organiser un atelier sur les bonnes pratiques dans le cadre de la prochaine réunion des RRN.
- La nécessité de garantir l'interactivité et la coordination entre les différents éléments du REDR a été soulignée comme un enjeu important. La façon dont les informations sont actuellement présentées et diffusées par le REDR a été exposée et la Présidence a pris acte du fait qu'il s'agissait un point important à réexaminer.

Point d'information: Le prochain séminaire du REDR, «L'agriculture de semi-subsistance dans l'UE» sera organisé à Sibiu (Roumanie) du 21 au 23 avril 2010 et accueillera jusqu'à 200 participants. Il permettra d'aborder des thèmes comme la situation actuelle des exploitations de semi-subsistance de l'UE, la façon dont les États membres utilisent le soutien de l'UE pour répondre aux besoins de ces exploitations ou les mécanismes politiques les plus adaptés pour répondre à ces besoins.

6 Remarques de clôture

Aujourd'hui, la mission première du REDR est d'analyser et d'améliorer la politique de développement rural en facilitant la participation des parties prenantes. En 2010 les programmes de développement ruraux arrivent à la moitié de leur parcours: c'est un jalon d'évaluation important et une bonne occasion d'optimiser la mise en œuvre de la politique (dans la pratique, pour la période courant jusqu'en 2015). Des thématiques importantes, qui auront des répercussions sur la PAC après 2013, sont aussi examinées.